

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 128 (1983)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Les jeux et exercices physiques en Suisse aux XVe et XVIe siècles  
**Autor:** Burgener, Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344561>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les jeux et exercices physiques en Suisse aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles

par le professeur Louis Burgener \*

## Le milieu politique

A la suite de l'ouverture du Gothard, sentier qui allait devenir une des grandes transversales de l'Europe, se sont constituées les ligues suisses par l'adhésion successive de modestes communautés alpestres et citadines: Uri, Schwyz et Unterwald (1291), Lucerne (1332), Zurich (1351), Zoug et Glaris (1352) et Berne (1353).

Après s'être détachées de l'Autriche par des batailles (Morgarten, Sempach et Nâfels, au XIV<sup>e</sup> siècle) qui marquent le déclin de l'armée féodale face à l'infanterie des milices, ces ligues occupent des territoires intermédiaires ou périphériques, par exemple la Léventine et d'autres vallées méridionales des Alpes, l'Argovie et la Thurgovie, non sans obtenir des alliés permanents, le Haut-Valais, les lignes grisonnes, des villes et régions du Plateau, et même, au-delà des frontières actuelles, Rottweil (1463) en Allemagne, et Mulhouse (1466). En dépit d'un tissu d'alliances fort embrouillé, car seuls les trois cantons primitifs sont alliés directement aux autres, la Diète réunit les délégués de chacun, au gré de leur affiliation, mais

elle ne peut imposer ses décisions à personne, de sorte que toute entreprise s'organise entre les communautés directement intéressées, les autres restant neutres, ce qui n'empêche nullement des guerres civiles, localisées ou générales, réglées ensuite par arbitrage. Car le danger extérieur plus ou moins permanent, le commerce et l'artisanat en relation avec les passages des Alpes, et surtout l'administration des bailliages communs obligent à l'entente.

La politique expansionniste de Charles le Téméraire semble menacer Berne et ses alliés qui battent les armées du duc de Bourgogne à Grandson, à Morat et à Nancy (1476/77). Les ligues suisses se ressoudent par le Convent de Stans (1481) qui accepte deux nouveaux cantons, Fribourg et Soleure, et stipule que, dorénavant, le butin sera partagé au prorata des soldats engagés, mais les terres conquises réparties entre tous les cantons. Après la guerre de Souabe, qui détache en fait la Suisse de l'Empire allemand, la Diète admet trois nouveaux cantons: Bâle et Schaffhouse (1501), puis Appenzell (1513). Bientôt la Réformation va diviser les ligues et les obliger à une politique de neutralité, ce qui leur permet de placer des régiments de soldats, les «émigrants» d'alors, dans plusieurs pays européens.

\* Texte d'une communication faite au Colloque international de l'Université de Tours, Centre des Etudes supérieures de la Renaissance.

Vers 1540, la «Suisse» se compose de 13 cantons fort inégaux, par exemple Glaris et Appenzell comparables à un arrondissement actuel de France, et Berne dont le territoire s'étend des portes de Genève (Coppet) à Brugg, en Argovie, et du Jura aux Alpes. Ses 800000 habitants environ proviennent, d'une part, des cités et campagnes, portées à l'agriculture, à l'artisanat et au commerce, donc à une vie paisible, et, d'autre part, des vallées alpines dont la population excédentaire et semi-nomade s'engage volontiers lors de la levée de troupes et constitua longtemps l'élément principal, indiscipliné et redoutable de l'infanterie. Celle-ci doit être mobilisée au dernier moment, puis engagée tout de suite dans la bataille, sous peine de débandade.

Grâce au commerce par les cols alpins et aux expéditions militaires, notamment en Italie, la Renaissance apporte ses bienfaits économiques et culturels. Bâle et d'autres cités, pourtant bien modestes, se feront connaître par leurs humanistes, peintres, orfèvres, chroniqueurs et scientifiques et, à la Réforme, par des théologiens. Ainsi les ligues suisses, sorties du néant au XIII<sup>e</sup> siècle, sont devenues une puissance politique et militaire redoutée, des centres culturels appréciables où règnent des coutumes assez démocratiques, compte tenu des pays voisins <sup>1</sup>.

### Les tournois

Vu l'absence de cours princières, de hauts prélats et de grandes villes, les

tournois ont trouvé peu d'écho en Suisse, ce que confirment tous les chercheurs spécialisés.

Des tournois eurent lieu aux endroits suivants:

- Zurich, 1165 (?), 1368, 1467, 1486
- Berne, 1339, 1353
- Lucerne, vers 1300
- Bâle, 1266, 1279, 1288, 1315, 1376, 1384, 1428, 1433/1435, 1454, 1467, 1468, 1491
- Schaffhouse, 1392, 1435, 1436, 1438/1439
- Saint-Gall, 1270
- Baden (Argovie), 1319
- Zofingue (Argovie), 1361, 1381.

Les tournois de bourgeois ne sont pas tous mentionnés <sup>2</sup>. On remarquera l'abondance relative des tournois à Bâle, ville d'un prince-évêque, avant qu'elle ne devînt suisse (1501).

Au XV<sup>e</sup> siècle, les nobles de Suisse, encore liés aux Habsbourg, combinent les tournois avec des fêtes de famille (mariages, etc.), avec la Pentecôte, et suivent, si possible, un cérémonial semblable à celui des cours princières. Bientôt des sociétés spéciales, les Turniergesellschaften, animés par des chevaliers de la ville, placent les tournois dans les cités ou sur les glaciers, de manière à attirer de nombreux spectateurs et à les loger décemment; les sociétaires participent aux joutes, également à l'étranger, et parfois encore à des guerres privées locales <sup>3</sup>.

Cependant, pour les petits nobles de la campagne, à la vie rude et monotone dans leurs manoirs sans aucun confort, les tournois démontrent aux yeux

de tous la virilité et la magnificence déjà démodées des chevaliers; ils s'y préparent donc avec une sollicitude particulière, tout heureux de paraître en public.

Quelques rencontres figurent dans les comptes municipaux ou dans les chroniques à cause des dépenses de réception, d'un accident comme l'écrasement d'une tribune ou encore du massacre de plusieurs nobles par les bourgeois.

Des combattants bien connus, comparables à des champions itinérants, tiennent bientôt la vedette, par exemple l'Espagnol Juan de Merlo, réputé invincible, qui propose à ses adversaires éventuels de nombreux assauts, 1 à la lance, 50 à la hache, 40 à l'épée et 40 à la rapière. Le 12 décembre 1428, à Bâle, son concurrent, le chevalier Henri de Ramstein, lui résiste avec succès, l'arbitrage étant assuré par le marquis Guillaume de Hachberg, assisté de Jean de Tierstein, Rodolphe de Ramstein, Eglof de Ratsamhausen et Thüring de Hallwil, en présence de nombreux nobles et d'une foule de bourgeois. Afin de prévenir des troubles, les autorités avaient pris de sévères mesures d'ordre, interdit les danses masquées et même défendu de lancer des boules de neige<sup>4</sup>.

Un participant de Castille a décrit le tournoi de Schaffhouse en 1436, où 210 combattants se sont affrontés, en partie dans des mêlées brutales dans lesquelles des chevaliers de Bâle, qui avaient épousé de riches bourgeoises, furent rossés par leurs adversaires,

dont les épouses avaient exigé ce châtiment public. L'auteur espagnol admire non seulement les prouesses viriles, la magnificence des costumes, mais aussi la soif inextinguible (*Trinkfestigkeit*) des dames<sup>5</sup>.

Dès que les tournois se déroulent en ville, en annexe d'une fête religieuse ou civile, leur aspect militaire et féodal diminue; ils admettent des éléments burlesques, voire des assauts fictifs entre gens masqués. Beuveries, bals, adultères, mascarades, parodies se multiplient. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les tournois disparaissent de Suisse, car ils sont démodés et déjà remplacés par les fêtes de tir des bourgeois.

### **Les fêtes locales**

Au Moyen Age, la majeure partie des gens voyageaient peu, seuls certaines rivières et quelques chemins cahoteux étant utilisables; en général, on allait à pied, tout heureux de trouver parfois un pont, un sentier qui conduisît à travers les épaisses forêts et les marais fort nombreux. C'était déjà une randonnée que de se rendre au marché hebdomadaire du bourg voisin.

Dans ces circonstances, on apprécie d'autant plus les festivités locales inscrites au calendrier. Telle fête patronale peut attirer des centaines de personnes, tandis que les pèlerinages, Pâques, Pentecôte, Noël et certaines foires réunissent souvent des milliers de participants, citadins et villageois, notables, artisans et journaliers, saltimbanques et marchands forains.

Quand la population de deux vallées se retrouve sur un pâturage frontalier, les premiers notables, avec tambours, fifres et bannières, conduisent leurs gens. Lors du carnaval, des autorités municipales invitent et hébergent parfois plusieurs centaines de personnes, même celles qui ont attaqué la ville peu auparavant. Les réunions, souvent d'une semaine, favorisent une fraternisation d'autant plus souhaitée que les cités et les campagnes sont souvent en dispute, voire en guerre.

Ces rencontres, modestes ou fastueuses, comportent bien entendu des aspects favorables aux artisans et au commerce, des cérémonies religieuses et politiques, telles que le renouvellement solennel des alliances tous les cinq ans. En outre, elles sont animées par des jeux et défis de toutes sortes, préparés ou improvisés, parmi lesquels les courses, les sauts et les lancers de pierre figurent en bonne place. Si les comptes publics révèlent la générosité municipale, les rapports de police mentionnent les beuveries, les rixes et même les batailles rangées entre les hôtes. Le déchaînement du carnaval, soupape dans une vie monotone, est attendu, canalisé et toléré jusqu'aux limites les plus extrêmes.

Néanmoins, ces festivités rapprochent les communautés, effacent un peu les différences sociales et profitent au commerce et à l'artisanat. N'oublions pas que la Réformation, même si elle a mené à quelques brèves guerres civiles en Suisse, n'a jamais interrompu le commerce international qui,

de Bâle et de Schaffhouse, par Zurich, Lucerne ou Coire, emprunte les cols des Alpes. Le maintien de cette activité, à laquelle participaient toutes les localités du parcours, reste un souci constant des cantons, de même que leur ravitaillement en sel et en céréales.

### **Les fêtes de tir**

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'infanterie suisse, armée de piques et de hallebardes, s'impose sur les champs de bataille, même contre l'artillerie et la cavalerie. Les tireurs à l'arbalète, groupés en corps distincts, jouent un rôle négligeable dans les campagnes.

Par contre, ils sont indispensables à la défense des cités. Aussi toute ville soutient-elle ses tireurs, pour la plupart des bourgeois. Elle engage si possible un maître arbalétrier, plus tard un maître d'artillerie, chargé de l'entretien des remparts et des armes. Elle accorde à l'association des tireurs (société, guilde, abbaye, etc.) des privilèges, lui installe un champ de tir, une ciblerie, un stand couvert, une salle de réunion, et offre du vin et du pain lors des exercices (qui ont lieu souvent le dimanche). Munie de statuts ou même d'une charte en bonne et due forme, l'association organise les exercices, de Pâques jusqu'au tir final en automne, et participe à la défense de la ville. Cette éventualité est assez fréquente, car il faut être vigilant lors des foires dans et hors les murs, et tenir les remparts quand une troupe passe dans les environs.

L'autorité utilise les fêtes de tir



Fontaine du tireur, Schaffhouse

locales, régionales et internationales, pour son prestige politique et économiques, et aussi pour stimuler ses tireurs. J'ai relevé en Suisse 26 fêtes de tir pour la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, 17 dans la seconde, 30 dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> (en dépit des guerres d'Italie et de la Réformation) et 14 dans la seconde<sup>6</sup>, sans tenir compte des petits tirs locaux et régionaux. Il faut ajouter les tirs à l'étranger:

- La Cluse en Faucigny, 1416
  - Jougne près de Pontarlier, 1441
  - Strasbourg, 1456, 1565, 1576
  - Constance, 1458, 1627
  - Rottweil (cité alliée), 1474, 1549
  - Ulm, 1478
  - Munich, 1485
  - Cologne, 1503
  - Landshut en Bavière, 1559
  - Colmar, 1560
  - Stuttgart, 1560
  - Vienne, 1563
  - Besançon, 1564
  - Linz, 1584
  - Nördlingen, 1585,
- et, au siècle suivant, Montbéliard, 1602; après la guerre de Trente Ans, Innsbruck, 1658, et Mulhouse (cité alliée) 1674.

Deux fois, les tireurs de Zurich descendent en un jour de navigation jusqu'à Strasbourg (1456, 1576) en gardant au chaud la bouillie de millet. Cette performance démontre la rapidité possible des secours militaires. A titre d'exemple, rappelons que les Zurichois marchèrent en trois jours jusqu'à Morat (150 km) pour s'enga-

ger aussitôt dans la bataille contre Charles le Téméraire, le 22 juin 1476.

Les comptes d'une petite ville comme Soleure, chef-lieu d'un canton, mentionnent les frais extraordinaires de réception, de récompense et de voyage de ses tireurs 6 fois pendant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, 36 fois durant la seconde moitié, 8 fois dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> (Réformation et troubles dans la cité) et encore 5 fois de 1551 à 1563. Les réceptions des tireurs alliés sont particulièrement somptueuses, car on veut en imposer<sup>7</sup>.

D'autres villes, bien plus actives, envoient leur équipe de tir plusieurs fois par année. Certaines petites cités proches des trois lacs jurassiens de Bienne, de Neuchâtel et de Morat, forment une espèce de district et s'invitent souvent les unes les autres. Quand on apprécie le temps des voyages, on peut estimer que bien des équipes municipales, sont absentes plusieurs semaines voire plusieurs mois certaines années. C'est dire l'importance du prestige de la compétition intervilles, plusieurs siècles avant les jeux olympiques modernes, car la garde municipale était dégarnie de ses meilleurs tireurs durant ce temps.

Afin d'attirer des foules, la cité organisatrice envoie une invitation officielle à des dizaines ou même à des centaines de villes, grandes ou petites. Ce prospectus alléchant indique le genre de tirs, les sommes réservées aux vainqueurs, l'hospitalité et tous les plaisirs annexes, au plus grand profit

du commerce local. En 1474, à Saint-Gall, les arbalètes tirent à presque 100 m sur des cibles dont le centre mesure 12,6 cm de diamètre, 36 essais étant autorisés, tandis que les armes à feu portent à 206 m sur un centre de cible de 22 cm de diamètre, avec 22 essais<sup>8</sup>. Dès 1456, Zurich attire les foules par une loterie; les parieurs de 1504, à Zurich, figurent sur des registres soigneusement tenus<sup>9</sup>. Tout le programme annexe, appelé *Kurzweil*, devient de plus en plus excitant. Des compétitions «ouvertes» comprennent la course de 400 pas, le saut en longueur avec ou sans élan, le lancer de pierres lourdes. D'autres jeux délassent mieux; citons les boules lancées à distance, glissées en direction des quilles, poussées au mail et frappées d'un bâton. Dès que les invités viennent de loin, les festivités se prolongent. Le tir de Saint-Gall, en 1485, dure du 19 au 27 juillet pour les arbalètes et du 30 juillet au 12 août pour les armes à feu. A Zurich, le plus grand tir international du siècle (1504) retient les tireurs plus de cinq semaines, du 12 août au 16 septembre<sup>10</sup>.

Pourquoi les fêtes de tir, populaires et adaptées à la bourgeoisie, vont-elles disparaître si vite, en peu de décennies? Durant leur apogée, les villes envoient leurs équipes composées de bourgeois et conduites par les notables. Dès que l'infanterie, armée auparavant de piques et de hallebardes, doit être équipée d'armes à feu, l'autorité municipale répand le tir dans les campagnes, d'abord à l'amia-

ble, puis sur ordre, enfin sous peine d'amende très lourde aux récalcitrants. Le tir, distinction d'une aristocratie citadine, devient alors un usage commun et désagréable. En effet, les nouvelles armes à feu et la tactique imposent un grand nombre de gestes et d'évolutions, tous inculqués par drill et suivis d'exercices de tir. Les nécessités de l'armée ont militarisé et répandu le tir, mais aussi anéanti les fêtes. Celles-ci vont renaître au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans une ambiance politique et confédérale.

#### **Les autorités face aux fêtes et aux exercices physiques**

Depuis longtemps, l'autorité locale intervient par des mandements et des ordonnances pour éviter des incendies, catastrophes des cités encore construites en majeure partie en bois, et pour prévenir des accidents, par exemple de luge et de glissade. Elle veut assurer la tranquillité (détonations nocturnes), maintenir la décence des mœurs (habits fastueux, ivrognerie, débauche) et le repos dominical, surtout le respect des services divins (interdiction de la chasse, des bains, des sorties de traîneau), les exercices de tir étant admis pour la garde municipale.

Selon les sources que j'ai obtenues de l'Université de Zurich (Institut für schweizerische Reformationgeschichte) et de celle (catholique) de Fribourg (Moraltheologisches Seminar), les ecclésiastiques, avant et après la Réformation, interdisent le jeu, soit



cartes, dés et mises d'argent, mais acceptent les exercices de délasserment, surtout les jeux physiques. Tout au plus les réformateurs ont-ils exigé avec véhémence le respect des heures du culte, non sans exceptions occasionnelles en faveur du tir. Zwingli recommande expressément la course, le saut, le jet de pierre, l'escrime, la lutte, ce qu'il appelle Kurzweil (divertissement)<sup>11</sup>.

Ainsi, les autorités politiques et religieuses, dont les intérêts se recouvrent, se soutiennent-elles mutuellement. Et pourtant, les nombreuses ordonnances qui se succèdent et les rapports de police municipale indiquent que les infractions sont nombreuses. Aussi la méfiance du pouvoir politique face à tout attroupement, même dans le cadre du carnaval ou d'une kermesse, est-elle grande, car des émeutes, fomentées parfois par des cantons voisins, en sont nées, surtout après les guerres de Bourgogne (1474-77), jusqu'à ce que le Convent de Stans (1481) y mette bon ordre.

### **A titre de conclusion**

Grâce aux recherches récentes, certains points de vue, admis par l'historiographie ancienne, sont renversés.

a) L'infanterie suisse des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, terreur des grandes batailles européennes, était composée en très grande partie de jeunes gens (dès 14 ans) indisciplinés, irréfléchis et originaires des vallées surpeuplées des Alpes<sup>12</sup>.

b) Aujourd'hui, la Suisse passe pour être le pays des bons tireurs: en effet, chacun est astreint aux périodes militaires, réparties entre 20 et 50 ans, passe un test annuel de tir et garde à domicile ses armes, son équipement et ses munitions personnelles. La Société suisse des carabiniers, qui compte plus de 500 000 membres (la population suisse étant de 5 millions), organise chaque année un tir facultatif en campagne, qui attire plus de 200 000 participants.

On pourrait donc penser que les tireurs municipaux des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, émules de Guillaume Tell, dont la légende s'établit à cette époque, étaient les meilleurs. Or, presque tous les premiers prix des fêtes de tir furent attribués alors à des étrangers, venus surtout des villes germanophones<sup>13</sup>.

c) Jusqu'ici, les historiens de l'armée et de l'éducation physique accordaient une importance exagérée aux exercices corporels, tels qu'ils sont signalés dans les chroniques. Mais leur importance relative est minime dans les rapports des fêtes de tir. En 1504, à Zurich, les prix du tir sont dotés de quelque 2000 florins, la loterie de 437 florins, mais les vainqueurs à la course, au saut et au jet de pierre obtiennent au total 6 florins seulement. A cette époque, un bon journalier en gagnait un demi, un charpentier trois quarts et un maître maçon un par semaine<sup>14</sup>. Les noms des bons tireurs et même ceux des parieurs de la loterie nous sont conser-

vés, mais ceux des champions de l'athlétisme restent inconnus, de quoi faire pâlir athlètes, entraîneurs et fédérations sportives d'aujourd'hui.

d) Les anciens historiens interprétaient les défilés de garçons armés décrits dans les chroniques comme la preuve d'une instruction prémilitaire des enfants. Un examen plus critique permet de n'y déceler aujourd'hui que des cortèges improvisés lors de la visite de hauts personnages<sup>15</sup>. D'ailleurs, les jeunes sont astreints au service militaire dès 16 ans, parfois plus tôt, et rarement il faut faire appel à tous, parce que le nombre des volontaires dépasse les besoins, même pour des expéditions lointaines, avec solde.

En fait, l'instruction préliminaire des garçons a débuté tout au plus à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. A l'exemple des académies, écoles de cadets et Ritterakademien des pays voisins, plusieurs corps de cadets furent fondés en Suisse dès 1759. Mais ces corps, composés de fils de patriciens et de bourgeois en premier lieu, ne se réunissaient que quelques heures par semaine pour s'exercer aux armes<sup>16</sup>; rarement, ils étaient incorporés à des internats.

e) Au Moyen Age, on ne peut déceler en Suisse une éducation et un système d'instruction rationnels, en dépit de quelques écoles citadines. Il n'y a pas d'éducation physique proprement dite ni d'exercices corporels selon un plan établi, mais plutôt des jeux et des compétitions improvisés ou prévus, au gré des circonstances. D'ailleurs, la vie quotidienne, les

déplacements dans les environs et bientôt le service des milices obligent à des privations, à des performances physiques fort impératives et indispensables à la survie.

f) On ne saurait assez mettre en évidence l'influence sociale des fêtes de tous genres, où le tir et les exercices corporels sont presque toujours présents, car ces réunions regroupent des communautés souvent concurrentes, jalouses, parfois ennemies, en renouant des contacts interrompus par des crises locales. Ces fêtes ont bien contribué à une certaine cohésion confédérale, de concert avec l'administration des bailliages communs et des guerres contre un ennemi extérieur (le dernier fut l'Empire allemand, en 1499-1500) jusqu'à ce que la neutralité armée durant la guerre de Trente Ans (1618-1648) et les régiments suisses à l'étranger développent le désir d'une patrie helvétique commune. Les fêtes et jeux du Moyen Age et de la Renaissance ont ainsi constitué une étape importante dans le processus sociologique qui aboutira à une «identité nationale», d'abord chez les patriciens et notables bourgeois du XVIII<sup>e</sup>, puis dans les classes populaires du XIX<sup>e</sup> siècle.

L. B.

#### Références

<sup>1</sup> Cf. par exemple *Handbuch der Schweizer Geschichte*, vol. I, pp. 93-570 (Peyer H.C., Schaufelberger W., von Muralt L.), Zurich, Verlag Berichthaus, 1972.

<sup>2</sup> Meyer W.: *Mittelalterliche Turniere*, p. 8/8, in *Histoire de l'éducation physique*, vol. I, Zurich, Sportamt, 1973 (*Documents de l'HISPA*, Association internationale d'histoire de l'éducation physique et du sport).

Cf. aussi: Bruckner A.: *Turnier*, Herzogenbuchsee, Ingold, 1956, 38 p.

Meyer W.: *Mittelalterliche Turniere*, in *Sandoz Bulletin*, 17/1969, pp. 27-48.

<sup>3</sup> Meyer W.: *Turniere im alten Basel*, in *Basler Stadtbuch 1970*, Bâle, Helbling u. Lichtenhahn, 1969, pp. 25-27.

<sup>4</sup> Meyer W.: *Turniere im alten Basel*, in *Basler Stadtbuch 1970*, Bâle, Helbling u. Lichtenhahn, 1969, pp. 30-31.

<sup>5</sup> Schaufelberger W.: *Der Wettkampf in der Alten Eidgenossenschaft*, Berne, Haupt, 1972, vol. I, pp. 47-48, et

Meyer W.: *Turniere im alten Basel*, in *Basler Stadtbuch 1970*, Bâle, Helbling u. Lichtenhahn, 1969, p. 33.

<sup>6</sup> *Gedenkschrift zum 100jährigen Jubiläum des Schweizerischen Schützenvereins, 1824-1924*, Zurich, Coradi-Maag Buchdruckerei, 1924, pp. 33-36 (Merz H.).

<sup>7</sup> Jaeggi L.: *500 Jahre Schützengesellschaft der Stadt Solothurn, 1462-1962*, Soleure, Union Druck, 1962, pp. 116-121.

<sup>8</sup> *Gedenkschrift...*, 1924, pp. 40/41 (Merz H.).

<sup>9</sup> Hegi F.: *Der Glückshafenrodel 1504*, Zürich, Schulthess, Zurich, 1942, vol. I, 570 p.; vol. II, 246 p.

<sup>10</sup> *Gedenkschrift...*, 1924, p. 34 (Merz H.).

<sup>11</sup> Zwingli H.: *Wie man die Jugend in guten Sitten und christlicher Zucht uferziehen und leeren solle*, in *H. Zwinglis Sämtliche Werke*, Leipzig, Heinsius, vol. V, 1934, pp. 444-445.

<sup>12</sup> Cf. Schaufelberger W.: *Der alte Schweizer und sein Krieg*, Zurich, Europa-Verlag, 1952, édit. 1966, 263 p.

<sup>13</sup> Schaufelberger W.: *Zur Entwicklung des Schützenwesens im Lande Wilhelm Tells*, in *Histoire de l'éducation physique*, vol. 4, p. 23/2-3, Zurich, Sportamt, 1973 (*Documents de l'HISPA*, Association internationale d'histoire de l'éducation physique et du sport).

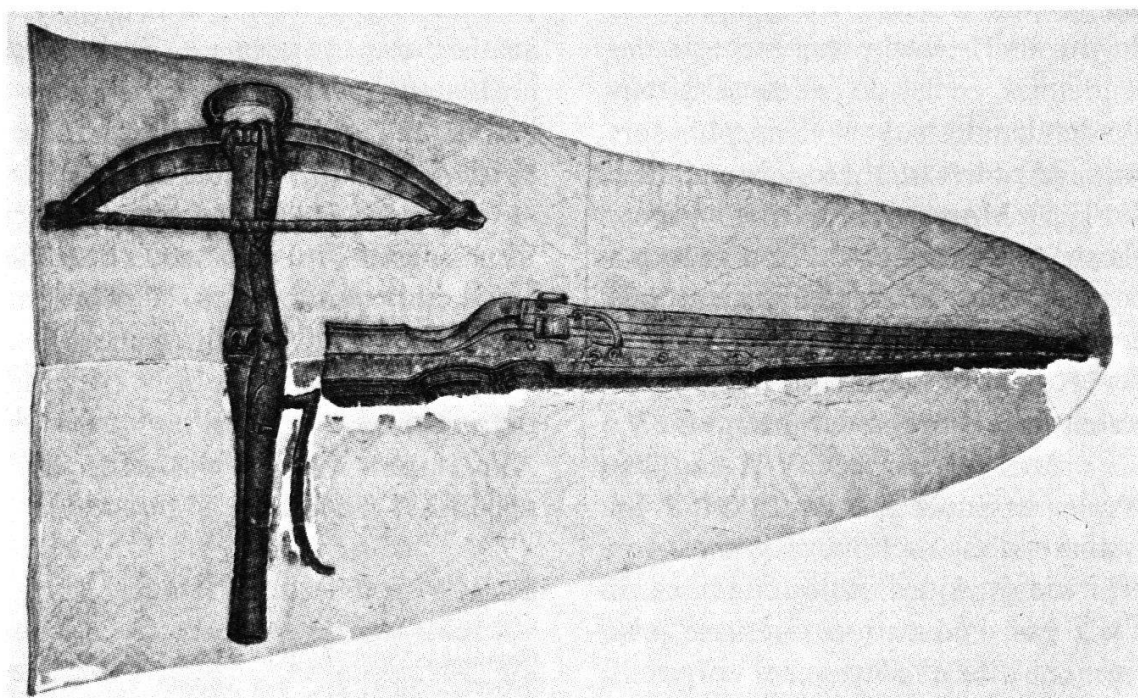
<sup>14</sup> Schaufelberger W.: *Der Wettkampf in der Alten Eidgenossenschaft*, Berne, Haupt, 1972, vol. I, pp. 87-88, et

Zieschang K.: *Vom Schützenfest zum Turnfest*, Ahrensburg/Hambourg, Czwalina, 1977, p. 74.

<sup>15</sup> Schaufelberger W.: *Der Wettkampf...*, pp. 139/140.

<sup>16</sup> Burgener L.: *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse*, 2<sup>e</sup> édit., 2 vol., Kraus-Thomson, Nendeln (FL) et New York, 1970, vol. I, pp. 24-26.

Burgener L.: *L'éducation corporelle selon Rousseau et Pestalozzi*, Paris, Vrin, 1973, pp. 57/58.



*Etendard des tireurs soleurois, première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (Ancien Arsenal, Soleure)*